
Rapport du Président

Proposition de prêt

Royaume du Cambodge

Programme de services agricoles en faveur d'une économie rurale et d'un commerce agricole inclusifs

Numéro du programme: 2000003433

Cote du document: EB 2022/137/R.30

Point de l'ordre du jour: 16 a) i) a)

Date: 24 novembre 2022

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: APPROBATION

Mesures à prendre: Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation telle qu'elle figure au paragraphe 73.

Questions techniques:

Reehana Raza

Directrice régionale
Division Asie et Pacifique
courriel: r.raza@ifad.org

Frew Behabtu

Directeur de pays
Division Asie et Pacifique
courriel: f.behabtu@ifad.org

Table des matières

Carte de la zone du programme	ii
Résumé du financement	iii
I. Contexte	1
A. Contexte national et justification de l'intervention du FIDA	1
B. Enseignements à retenir	2
II. Description du programme	3
A. Objectifs, zone d'intervention et groupes cibles	3
B. Composantes, résultats et activités	4
C. Théorie du changement	5
D. Alignement, appropriation et partenariats	6
E. Coût, avantages et financement	6
III. Gestion des risques	10
A. Risques et mesures d'atténuation	10
B. Catégorie environnementale et sociale	10
C. Classement au regard des risques climatiques	10
D. Soutenabilité de la dette	10
IV. Exécution	11
A. Cadre organisationnel	11
B. Planification, suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication	12
C. Plans d'exécution	12
V. Instruments et pouvoirs juridiques	13
VI. Recommandation	13
Appendices	
I. Negotiated financing agreement (le document sera mis à disposition avant la session)	
II. Logical framework	
III. Integrated Programme Risk Matrix	

Équipe d'exécution du programme

Directrice régionale:	Reehana Raza
Directeur de pays:	Frew Behabtu
Responsable technique:	Elizabeth Ssendiwala
Responsable des finances:	Le Chi Dung
Spécialiste climat et environnement:	Ilyasse Elbaroudi
Juriste:	Itziar Miren Garcia Villanueva

Carte de la zone du programme



Les appellations employées et la présentation des données n'expriment aucune position particulière du FIDA quant au tracé des frontières ou limites ni aux autorités concernées.
 Carte établie par le FIDA | 22/08/2022

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur:	Royaume du Cambodge
Organisme d'exécution:	Ministère de l'agriculture, des forêts et de la pêche
Coût total du programme:	194 millions d'USD
Montant du prêt 1 du FIDA:	22,7 millions d'USD
Conditions du prêt 1 du FIDA:	Particulièrement concessionnelles: 40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de 0,75% l'an (ajustement pour les prêts en une seule monnaie)
Montant du prêt 2 du FIDA:	11,2 millions d'USD
Conditions du prêt 2 du FIDA:	Mixtes: 25 ans, y compris un différé d'amortissement de 5 ans, assorti d'une commission de service de 0,75% et d'un taux d'intérêt de 1,25% l'an (ajustement pour les prêts en une seule monnaie)
Montant du prêt 3 du FIDA:	14 millions d'USD
Conditions du prêt 3 du FIDA:	Ordinaires: 30 ans, y compris un différé d'amortissement de 9 ans, à un taux d'intérêt correspondant au taux de référence du FIDA et incluant la marge variable
Cofinanceurs:	Banque européenne d'investissement (BEI) (sous réserve d'approbation) et don au titre du Mécanisme de coopération Sud-Sud et triangulaire
Montant du cofinancement:	BEI: 60,56 millions d'USD Don au titre du Mécanisme de coopération Sud-Sud et triangulaire: 0,3 million d'USD
Conditions du cofinancement:	Conditions mixtes
Contribution de l'emprunteur:	19,15 millions d'USD
Contribution des bénéficiaires:	46,14 millions d'USD
Déficit de financement:	20 millions d'USD
Montant du financement climatique apporté par le FIDA:	14,35 millions d'USD

I. Contexte

A. Contexte national et justification de l'intervention du FIDA

Contexte national

1. Après une longue période de croissance économique soutenue, accompagnée d'une réduction de la pauvreté, le Cambodge a subi de plein fouet ces derniers mois les conséquences économiques de la pandémie de COVID-19 et du conflit en Ukraine. L'incidence de la pauvreté est passée de 10% environ à 17,8%. Les Cambodgiens des zones rurales risquent toujours de rester en marge de la transformation structurelle de l'économie, de retomber dans la pauvreté et, plus encore, de subir les effets des changements climatiques.
2. En 2020, l'agriculture représentait 22% du PIB et 35% des emplois. La productivité des terres est faible, tandis que la productivité du travail est inférieure à celle des secteurs non agricoles. Seuls 10% environ des terres cultivées sont entièrement irriguées.
3. Le Cambodge compte 1,7 million de ménages agricoles, dont quelque 75% sont dirigés par des petits paysans. La plupart de ces ménages ont un revenu inférieur à 150% du seuil de pauvreté national. La majorité des agriculteurs ont un emploi salarié pour compléter leurs revenus agricoles. Environ 23% des ménages ruraux sont sans terre.
4. Le Cambodge produit un important surplus de riz destiné à l'exportation. Parmi les autres grands produits d'exportation du pays, on compte le caoutchouc, le manioc et une variété de produits de l'arboriculture. Toutefois, ces produits sont pour l'essentiel exportés à l'état brut. Le Cambodge importe de grosses quantités de fruits et légumes.
5. L'accès limité au crédit, à la technologie, aux informations sur les marchés et aux intrants essentiels constitue l'un des freins à l'augmentation de la productivité de la petite agriculture. Les meilleures coopératives agricoles parviennent de mieux en mieux à aider les agriculteurs à surmonter ces difficultés, mais la majorité des organisations de producteurs (OP) n'en sont pas encore à ce niveau. Par rapport aux pays voisins, les transformateurs des filières font face à des coûts élevés dans des secteurs tels que la logistique, l'énergie et le crédit.
6. Le Gouvernement cambodgien a formulé sa Politique de développement agricole 2021-2030 dans le cadre de sa stratégie de relance post-COVID-19. Cette politique accorde la priorité au développement d'une agriculture plus commerciale et davantage tournée vers l'exportation, contribuant à une croissance inclusive, et vise à mettre à profit les succès récemment obtenus dans le cadre des négociations concernant l'accès des produits cambodgiens au marché chinois et à d'autres marchés.

Aspects particuliers relatifs aux thématiques transversales prioritaires du FIDA

7. Conformément aux engagements du FIDA en matière de transversalisation, le programme a été validé comme:
 - incluant un financement climatique;
 - porteur de transformations en matière de genre.
8. Plusieurs facteurs font obstacle à l'avancement économique des **femmes**, notamment: i) le temps qu'elles consacrent aux soins et aux travaux domestiques non rémunérés, ainsi que la charge qui leur revient à cet égard; ii) les faibles niveaux d'alphabétisation et d'instruction; iii) le manque d'accès aux ressources (notamment foncières et financières) nécessaires à leur avancement économique. Les **jeunes ruraux** peinent à accéder à la terre, ce qui restreint leur accès au crédit, dans la mesure où la mise en garantie de terres est souvent exigée par les

institutions financières, et une part importante des jeunes migrent vers les zones urbaines en quête d'un emploi. Les **personnes issues des peuples autochtones** représentent environ 1,5% de la population du Cambodge et rencontrent des difficultés pour accéder aux services, notamment dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Au Cambodge, 11% des femmes et 9% des hommes sont handicapés; les personnes handicapées sont plus susceptibles d'être pauvres, d'avoir un faible niveau d'instruction et de souffrir de discrimination et d'exclusion. Le Cambodge est particulièrement vulnérable aux changements climatiques et aux risques de catastrophe. Les **changements climatiques** occasionneront des précipitations plus fréquentes et plus intenses, ainsi qu'une augmentation du nombre d'épisodes de pluies extrêmes (niveau de confiance moyen), qui s'accompagneront d'inondations accrues. Les températures augmenteront dans une fourchette de 0,7 °C à 2,7 °C d'ici à 2060.

Justification de l'intervention du FIDA

9. Entretien de solides partenariats avec les institutions publiques cambodgiennes, ainsi qu'avec les groupes de la société civile et le secteur privé, le FIDA est bien placé pour aider le Gouvernement à mettre en œuvre sa Politique de développement agricole, en mettant l'accent sur les filières favorables aux pauvres, de sorte à garantir que les ruraux pauvres ne deviennent pas les laissés-pour-compte du développement économique. Le FIDA mobilisera son savoir-faire particulier pour aider les exploitants agricoles à surmonter les obstacles qu'ils rencontrent, afin qu'ils puissent accroître leur productivité et la part de valeur qui leur revient sur les marchés intérieurs et d'exportation.
10. L'intervention du FIDA s'inscrira dans le prolongement des réalisations du Programme de services agricoles pour l'innovation, la résilience et la vulgarisation (ASPIRE) et du Projet de promotion de marchés inclusifs en faveur des petits agriculteurs afin d'aider les groupements d'entreprises informels à se structurer en OP inclusives, à accéder à des technologies durables et résilientes améliorées et à établir des partenariats avec des entreprises privées. Faire appel à des banques publiques pour financer l'investissement permettra de mettre à profit l'expertise mondiale du FIDA en matière de services financiers inclusifs pour compléter les atouts du programme de pays en vigueur.
11. Le Programme de services agricoles en faveur d'une économie rurale et d'un commerce agricole inclusifs (ASPIRE-AT) permettra de poursuivre le renforcement des liens de partenariat que le FIDA entretient avec la Banque européenne d'investissement (BEI) et de continuer à mettre en œuvre l'approche-programme, qui maximise les synergies entre les programmes du portefeuille du FIDA et ceux des partenaires de développement.

B. Enseignements à retenir

12. Les enseignements tirés du programme de pays du FIDA pour le Cambodge et d'autres actions menées ailleurs sont décrits dans le rapport de conception du programme. En voici la synthèse:
 - i) Il convient de mettre en place des stratégies différenciées pour répondre aux besoins de deux grands groupes cibles: les exploitants avancés s'engageant dans la commercialisation agricole et les ménages pauvres cherchant à mettre en place des stratégies d'adaptation.
 - ii) Il faut du temps et des ressources pour renforcer les capacités des OP et en faire des acteurs efficaces.
 - iii) Une approche globale s'impose pour renforcer les capacités des OP. Elle doit notamment porter sur: i) le capital social et la gouvernance inclusive; ii) la production et la productivité; iii) l'accès à des marchés durables; iv) des modèles d'activité viables, incluant les flux de trésorerie.

- iv) Il est important que des services de vulgarisation décentralisés et pluriels fassent la promotion des bonnes pratiques agricoles, par le biais d'un réseau d'agents de changement au niveau communautaire.
- v) Il convient de conforter l'importance et le potentiel des services numériques pour les petits agriculteurs et les filières.
- vi) Il convient de nouer des partenariats avec des institutions financières pour renforcer l'accès des petits exploitants et des petites et moyennes entreprises (PME) agricoles à des conditions de financement adaptées.
- vii) Il convient de cibler les filières au moyen d'une approche par grappes, afin de coupler des zones plus pauvres avec des zones plus développées, tout en garantissant à chaque étape une stratégie d'inclusion favorable aux pauvres.
- viii) Compte tenu de la transformation structurelle de l'économie, une grande partie du groupe cible du FIDA délaissera l'agriculture pour s'orienter vers une activité salariée; par conséquent, dans sa conception, le programme devrait accorder une attention appropriée à la création d'emplois décents en milieu rural.

II. Description du programme

A. Objectifs, zone d'intervention et groupes cibles

But et objectifs

13. Le but du programme est le suivant: « La pauvreté et la vulnérabilité rurales ont reculé et la résilience climatique des ménages ruraux cambodgiens s'est renforcée grâce à une croissance inclusive et écologiquement durable dans le secteur agricole. » L'objectif de développement du programme est le suivant: « La croissance inclusive et durable du secteur agricole, portée par les exportations et les marchés intérieurs, a permis d'accroître les revenus des producteurs et des travailleurs ruraux. »

Zone géographique

14. Le programme ASPIRE-AT sera de portée nationale. Les interventions se dérouleront dans plusieurs zones où l'on trouve des filières favorables aux pauvres, qui seront sélectionnées sur la base d'un plan démontrant la possibilité d'atteindre au minimum 5 000 petits exploitants par zone en l'espace de deux ans. Cinq zones ainsi définies seront initialement ciblées la première année. Le choix des zones sera confirmé par le biais d'une cartographie, prévue au titre du plan d'action pour la préparation. Onze zones supplémentaires seront ajoutées au cours des deuxième et troisième années.

Groupes cibles

15. Le programme ASPIRE-AT ciblera 125 000 ménages ruraux (ce qui correspond à 500 000 personnes) inclus dans le groupe cible du programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) 2022-2027, à savoir des Cambodgiens pauvres et vulnérables dont le revenu est inférieur à 150% du seuil de pauvreté national. Le programme ciblera deux sous-groupes: i) les petits exploitants agricoles qui sont susceptibles de basculer dans la pauvreté en raison de chocs d'origine climatique, économique ou autre, mais qui ont un potentiel productif et peuvent profiter de débouchés commerciaux; ii) les ménages sans terre ou presque qui sont prêts à tirer profit de possibilités d'emploi. Pour atteindre ces deux sous-groupes, un appui sera fourni à des OP, dont des coopératives agricoles, des unions de coopératives agricoles et d'autres types d'organisations, telles que les associations paysannes et les PME agricoles. Cet appui ciblé sera accordé sous réserve du respect des critères d'admissibilité fixés, de sorte qu'il bénéficie aux groupes pauvres et défavorisés. Environ 50% des bénéficiaires seront des femmes, 20% des jeunes et 1,5% des personnes issues des peuples autochtones.

B. Composantes, résultats et activités

16. **Composante 1: des actifs productifs et résilients pour les organisations de producteurs.** Cette première composante permettra de financer des investissements inscrits dans les plans d'activité des OP dotées du niveau de capacité requis (statut officiel d'OP). Au titre de la sous-composante 1.1, la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), qui est une banque publique, proposera aux OP et aux agriculteurs affiliés des enveloppes de financement composées de prêts et de dons. Les dons seront déposés sur des comptes séquestres et seront décaissés après remboursement des prêts accordés. Ainsi, les dons serviront de garantie couvrant en partie les prêts de la BADR, ce qui réduira la nécessité d'apporter d'autres formes de garantie.
17. Pour être reconnus comme OP, les groupements seront évalués au regard de critères inclus dans une grille de notation, dont les suivants: i) mesure de la capacité commerciale et administrative; ii) solide partenariat avec le secteur privé; iii) bonne gouvernance, inclusion sociale et gestion des risques sociaux et environnementaux.
18. Pour être admissibles, les investissements des petits exploitants doivent: i) figurer dans le plan d'activité de l'OP concernée; ii) se rapporter à la production d'un produit issu d'une filière ciblée; iii) viser des actifs matériels dont la durée de vie utile est supérieure à un an; iv) ne pas relever de la liste des activités sociales et environnementales non admissibles (liste négative); v) ne pas viser un achat foncier. La part accordée aux petits exploitants sous forme de don ne dépassera pas 25% de l'enveloppe de financement, ou 35% si la personne bénéficiaire relève de l'une des catégories suivantes: femmes, peuples autochtones, jeunes ou personnes handicapées. Le montant maximal des dons accordés par agriculteur s'élèvera à 1 000 USD pour la durée totale du programme.
19. Pour être admissibles, les investissements des OP reconnues doivent: i) figurer dans le plan d'activité de l'OP concernée; ii) se rapporter à des activités rémunératrices dans l'une des filières ciblées; iii) contribuer à un partenariat avec le secteur privé; iv) viser des actifs matériels dont la durée de vie utile est supérieure à un an; v) ne pas relever de la liste des activités sociales et environnementales non admissibles (liste négative); vi) ne pas viser un achat foncier. La part accordée sous forme de don ne dépassera pas 40% de l'enveloppe de financement, le plafond par petit exploitant bénéficiaire étant fixé à 150 USD pour toute la durée du programme.
20. Dans le cadre de la sous-composante 1.2, le programme financera l'achat de biens d'infrastructure matérielle détenus, exploités et entretenus par l'OP concernée, qui jouent un rôle important en matière de compétitivité et de viabilité, mais sont par nature peu générateurs de recettes. Seules les OP n'ayant jamais reçu ce type d'appui par le passé pourront bénéficier de ces investissements. Voici quelques exemples d'investissements admissibles: i) voies d'accès; ii) zones de chargement; iii) installations de collecte et de manutention; iv) infrastructure de distribution d'eau; v) bâtiments polyvalents destinés à l'usage de l'OP.
21. **Composante 2: partenariats commerciaux et accès aux marchés.** Cette deuxième composante appuiera les investissements publics et privés qui favorisent l'augmentation du nombre d'entreprises agricoles présentes dans les filières prioritaires, l'amélioration de leur compétitivité et l'offre de biens et services publics connexes permettant de soutenir la croissance d'exportations compétitives, ce qui stimulera la demande du marché au profit des OP.
22. Au titre de la sous-composante 2.1, un appui technique tourné vers l'investissement sera fourni à quelque 40 entreprises agricoles afin qu'elles puissent planifier et réaliser des investissements dans la modernisation des filières ciblées. Cet appui technique sera notamment axé sur la participation aux marchés et la promotion des échanges commerciaux, l'offre de conseils techniques personnalisés

en matière d'investissement et la mise en relation avec des centres de connaissances de premier plan au niveau international. Des dispositions seront prises pour faciliter l'établissement de relations commerciales entre les entreprises agricoles et les OP bénéficiant de l'appui du programme. Pour pouvoir bénéficier du programme, les entreprises doivent: i) prévoir d'étendre leurs activités; ii) justifier de leur expérience dans leur domaine d'activité; iii) s'engager à s'approvisionner auprès des OP.

23. Les entreprises pourront accéder à la ligne de crédit par l'intermédiaire de la Banque des PME du Cambodge, dans une fourchette de 0,5 million d'USD à 5 millions d'USD, qui sera couverte par les garanties de crédit de la Société de garantie de crédit du Cambodge.
24. La sous-composante 2.2 prévoit la mise à niveau des services publics essentiels et des infrastructures connexes, afin de permettre la croissance d'exportations compétitives, en mettant l'accent sur les services de santé des végétaux et de quarantaine végétale pour les produits d'exportation. Les investissements seront notamment destinés à la modernisation des infrastructures matérielles et des équipements, ainsi qu'au renforcement des capacités des institutions et du personnel. À titre provisoire, le programme financera un centre de référence sur la valorisation post-récolte, des bureaux d'inspection et de quarantaine des exportations, un laboratoire de référence pour la santé des végétaux et des stations de recherche sur la santé des végétaux. Cette sous-composante appuiera également la réalisation d'un examen des politiques et des règlements touchant aux secteurs prioritaires et des propositions d'amendement visant à renforcer la compétitivité.
25. **Composante 3: regroupement d'agriculteurs et intégration des groupements aux filières.** Avec cette troisième composante, le programme aidera les OP à devenir plus inclusives et à opérer à l'échelle et avec les capacités institutionnelles requises pour proposer des services efficaces à leurs membres, se positionner en partenaires attractifs pour les entreprises agricoles et pouvoir prétendre au financement d'investissements dans le cadre de la composante 1. Il est prévu qu'à son échéance le programme compte environ 500 OP reconnues participantes.
26. Des prestataires de services qualifiés seront recrutés avec pour mission d'aider les OP à se doter des capacités requises pour être reconnues officiellement comme OP et à formuler leurs plans d'activité et leurs demandes de financement au titre de la composante 1.
27. Le programme financera l'établissement de centres d'excellence pour la mise au point, la promotion et la démonstration de techniques améliorées de production et de valorisation post-récolte, l'accent étant mis sur l'agriculture intelligente face au climat. Les centres d'excellence seront mis en place en partenariat avec des prestataires privés de solutions technologiques et les agriculteurs chefs de file.

C. Théorie du changement

28. Les petits exploitants, les ruraux pauvres et les groupes défavorisés risquent d'être laissés pour compte dans la transition du Cambodge vers une économie de marché et de se trouver incapables de s'adapter aux changements climatiques. Dans le cadre du programme ASPIRE-AT, des filières favorables aux pauvres seront sélectionnées en fonction des perspectives susceptibles d'être créées pour ces groupes. Le programme corrigera les défaillances du marché et les défauts d'approvisionnement à tous les maillons des filières, en mettant tout particulièrement l'accent sur l'aide à apporter aux agriculteurs pour qu'ils s'organisent, se regroupent et consentent des investissements par l'intermédiaire des OP et accroissent leur résilience et leur capacité d'adaptation.

29. La productivité des agriculteurs et des entreprises rurales sera renforcée grâce à des investissements qui se mueront en plans d'activité viables pour les OP. L'accès aux marchés sera amélioré par le biais du développement des débouchés à l'exportation, d'un appui aux services requis pour satisfaire aux exigences des marchés intérieurs et d'exportation, ainsi que du déploiement des services des technologies de l'information et des communications.
30. La disposition des agriculteurs et des PME agricoles à assumer les risques liés aux investissements est une hypothèse importante, tout comme la compréhension par les agriculteurs des avantages découlant de la création d'OP. La logique du programme s'appuie, entre autres, sur une hypothèse relative aux effets distributifs, à savoir que, en mettant l'accent sur les filières se prêtant bien à la petite production, une proportion élevée des agriculteurs les plus pauvres et vulnérables, ainsi que des femmes, des jeunes et des personnes issues des peuples autochtones, sera à même de bénéficier du programme. Les nouvelles possibilités d'emploi créées par les investissements profiteront, de façon intrinsèque, aux personnes tributaires d'un revenu salarial, un groupe qui inclut les segments les plus pauvres de la société rurale.
31. Par conséquent, l'effet conjugué des trois composantes du programme (investissements, amélioration des filières et OP) permettra de garantir une trajectoire de transition inclusive, durable et adaptée aux changements climatiques pour le secteur agricole et la société rurale du Cambodge.

D. Alignement, appropriation et partenariats

Alignement sur les objectifs de développement durable

32. Le programme ASPIRE-AT contribuera à la réalisation des objectifs de développement durable n^{os} 1, 2, 5, 8 et 13. Le programme est aligné sur les objectifs stratégiques du COSOP 2022-2027, qui s'inscrivent en cohérence avec les objectifs stratégiques fixés au niveau mondial dans le cadre de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA.
33. Le programme ASPIRE-AT est en adéquation avec la politique de relance agricole post-COVID-19 du Gouvernement et la Politique de développement agricole, qui contribue à quatre domaines thématiques: i) la modernisation des filières agricoles et la commercialisation des produits qui en sont issus; ii) les investissements publics et privés dans le secteur agricole; iii) la croissance durable et le renforcement de la résilience aux changements climatiques; iv) les réformes institutionnelles et les questions transversales. Le programme ASPIRE-AT appuie les priorités énoncées dans la Feuille de route du Cambodge sur les systèmes alimentaires pour le développement durable à l'horizon 2030.

Harmonisation et partenariats

34. Le programme ASPIRE-AT s'appuiera sur les solides partenariats que le FIDA a noués avec les institutions publiques, la BEI et, éventuellement, avec l'Union européenne, dans le cadre du Projet relatif aux actifs durables en faveur des marchés agricoles, des entreprises et du commerce. L'équipe du programme travaillera en partenariat avec des organismes sectoriels, des entreprises agricoles et des organisations paysannes cambodgiennes.

E. Coût, avantages et financement

Coût du programme

35. Le coût total du programme s'élève à 194,0 millions d'USD sur une durée d'exécution de sept ans.

Tableau 1
Coût du programme par composante et par source de financement
(en milliers d'USD)

<i>Composante</i>	<i>Gouvernement</i>	<i>Prêts du FIDA consentis à des conditions mixtes et particulièrement concessionnelles</i>	<i>Prêt du FIDA consenti à des conditions ordinaires</i>	<i>BEI</i>	<i>Déficit de financement</i>	<i>Don au titre du Mécanisme de coopération Sud-Sud et triangulaire</i>	<i>Institution financière partenaire</i>	<i>Bénéficiaires</i>	<i>Banque des PME</i>	<i>Total</i>
1. Des actifs productifs et résilients pour les organisations de producteurs	3 520	10 780	-	41 130	8 820	-	19 530	1 050	-	84 830
2. Partenariats commerciaux et accès aux marchés	4 330	4 880	13 300	19 430	7 680	200	23 400	-	2 160	75 380
3. Regroupement d'agriculteurs et intégration des groupements aux filières	6 590	13 370	-	-	3 500	-	-	-	-	23 460
4. Gestion et suivi-évaluation	4 710	4 870	700	-	-	100	-	-	-	10 380
Total	19 150	33 900	14 000	60 560	20 000	300	42 930	1 050	2 160	194 050

Tableau 2
Coût du programme par catégorie de dépenses et par source de financement
(en milliers d'USD)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Gouvernement</i>	<i>Prêt du FIDA consenti à des conditions mixtes</i>	<i>Prêt du FIDA consenti à des conditions particulièrement concessionnelles</i>	<i>Prêt du FIDA consenti à des conditions ordinaires</i>	<i>BEI</i>	<i>Déficit de financement</i>	<i>Don au titre du Mécanisme de coopération Sud-Sud et triangulaire</i>	<i>Institution financière partenaire</i>	<i>Bénéficiaires</i>	<i>Banque des PME</i>	<i>Total</i>
I. Dépenses d'investissement											
A. Travaux	4 100	-	-	-	32 570	-	-	-	-	-	36 670
B. Équipement et matériel	2 720	-	-	-	6 890	-	-	-	-	-	9 610
C. Véhicules	20	150	-	-	20	-	-	-	-	-	190
D. Biens, services et intrants	1 610	2 850	500	-	1 520	-	-	-	-	-	6 480
E. Dons et subventions	-	-	-	-	15 750	8 820	-	-	-	-	24 570
F. Crédit et fonds de garantie	-	-	10 500	12 750	-	7 680	-	42 930	1 050	2 160	77 070
G. Formation et renforcement des capacités	3 750	-	11 700	-	630	3 500	100	-	-	-	19 680
H. Conseil et études	1 400	8 200	-	1 250	3 180	-	200	-	-	-	14 230
I. Ateliers	250	-	-	-	-	-	-	-	-	-	250
Total des dépenses d'investissement	13 850	11 200	22 700	14 000	60 560	20 000	300	42 930	1 050	2 160	188 750
II. Dépenses ordinaires											
A. Dépenses de fonctionnement	2 200	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 200
B. Salaires, traitements et indemnités	3 100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 100
Total des dépenses ordinaires	5 300	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 300
Coût total du programme	19 150	11 200	22 700	14 000	60 560	20 000	300	42 930	1 050	2 160	194 050

Tableau 3

Coût du programme par composante et par année du programme

(en milliers d'USD)

<i>Composante</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>	<i>2025</i>	<i>2026</i>	<i>2027</i>	<i>2028</i>	<i>2029</i>	<i>Total</i>
1. Des actifs productifs et résilients pour les organisations de producteurs	3 630	11 450	15 730	17 750	13 700	7 090	15 480	84 830
2. Partenariats commerciaux et accès aux marchés	2 460	26 270	10 700	14 070	11 920	7 180	2 780	75 380
3. Regroupement d'agriculteurs et intégration des groupements aux filières	2 370	5 600	5 800	5 120	2 830	1 370	370	23 460
4. Gestion et suivi-évaluation	1 350	1 220	1 450	1 500	1 580	1 600	1 680	10 380
Coût total du programme	9 810	44 540	33 680	38 440	30 030	17 240	20 310	194 050

36. Les sous-composantes 1.1 (35%), 2.2 (20%), 3.1 (30%) et 3.2 (100%) englobent le financement de l'action climatique (adaptation) et appuieront le renforcement des capacités d'adaptation. Le montant total alloué par le FIDA au titre du financement de l'action climatique s'établit à 14,35 millions d'USD, soit 30% du coût total du programme pour le FIDA.

Stratégie et plan de financement et de cofinancement

37. Le FIDA accordera 33,9 millions d'USD sous forme de prêt au titre du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) et 14,0 millions d'USD sous forme de prêt au titre du Mécanisme d'accès aux ressources empruntées; le Gouvernement apportera un financement d'un montant de 19,15 millions d'USD; la BEI consentira une contribution d'un montant de 60,56 millions d'USD; le don accordé au titre du Mécanisme de coopération Sud-Sud et triangulaire s'établira à 0,3 million d'USD, les financements des institutions financières partenaires à 42,93 millions d'USD, la contribution des bénéficiaires à 1,05 million d'USD, et la contribution de la Banque des PME à 2,16 millions d'USD. Le déficit de financement, qui se chiffre à 20,0 millions d'USD, pourrait être couvert lors de cycles ultérieurs du SAFP ou au moyen de cofinancements mobilisés en cours d'exécution.

Décaissement

38. Le retrait et l'utilisation des fonds du FIDA au profit du programme ASPIRE-AT se feront conformément au Manuel de gestion financière et de contrôle financier des projets du FIDA, ainsi qu'à l'accord de financement conclu entre le FIDA et le Gouvernement.
39. Avant que le décaissement ne puisse commencer, le FIDA doit recevoir une lettre dûment complétée de désignation des utilisateurs autorisés. Cette lettre doit indiquer le nom des fonctionnaires habilités à approuver les demandes de retrait et les rapports financiers intermédiaires.
40. Les fonctionnaires désignés seront autorisés à accéder aux systèmes du FIDA, notamment à son Portail clients. Leur accès sera proportionnel à leurs attributions, qui comprendront l'envoi de documents par voie électronique, y compris par l'intermédiaire du Portail clients.
41. Les rapports financiers intermédiaires doivent être présentés aux fins de la communication de l'information et du décaissement. Dans le cadre de demandes de retrait, le format et la qualité des rapports financiers intermédiaires doivent être acceptables pour le FIDA.
42. Chaque demande de retrait présentée au FIDA doit être conforme aux exigences détaillées dans le Manuel de gestion financière et de contrôle financier des projets du FIDA. Lorsqu'ils sont jugés applicables par le FIDA, les seuils fixés pour les relevés de dépenses peuvent être déterminés au niveau de l'instrument de financement, de la catégorie de dépenses et du contrat.

43. Le Ministère de l'économie et des finances (MEF) et le secrétariat du programme ASPIRE, hébergé par le Ministère de l'agriculture, des forêts et de la pêche (MAFP), ouvriront et administreront un compte désigné libellé en dollars des États-Unis auprès de la Banque nationale du Cambodge sur lequel seront versés les fonds des prêts du FIDA.
44. Le MEF autorisera l'ouverture d'un compte de programme au secrétariat du programme ASPIRE pour les fonds du prêt du FIDA, d'un compte de programme pour la contribution du Gouvernement, et de deux comptes créés respectivement à la BADR et à la Banque des PME.
45. Par dérogation à l'alinéa 4.07 a) ii) des Conditions générales applicables au financement du développement agricole, certaines dépenses autorisées engagées au 1^{er} janvier 2023, jusqu'à l'entrée en vigueur de l'accord, pourront bénéficier d'un montant équivalent à 500 000 USD pour les activités liées au recrutement du personnel des projets et aux salaires imputables à la rubrique « consultant ». Dans le cas d'un financement rétroactif, l'activité, la catégorie de dépenses et la source de financement doivent faire l'objet d'un avis de non-objection du FIDA. Les dépenses autorisées préfinancées sont remboursées à l'emprunteur une fois satisfaites les conditions additionnelles précédant le premier décaissement.

Résumé des avantages et analyse économique

46. Le taux de rentabilité économique interne du programme est estimé à 32% (scénario de référence). Selon l'analyse de sensibilité, il pourrait reculer à 17% dans le pire des cas, ce qui le placerait toujours au-dessus du coût d'opportunité du capital au Cambodge.

Stratégie de retrait et durabilité

47. Les interventions prévues au titre du programme ASPIRE-AT devraient déboucher sur la création d'un écosystème autonome, qui inclura des petits paysans en lien avec les marchés et dotés des capacités requises, ainsi que des OP travaillant en partenariat avec des entreprises agricoles et dotées des connaissances sur les marchés et des compétences techniques nécessaires pour tirer parti des débouchés grandissants dans les filières tournées vers l'exportation et les marchés intérieurs, dont le financement sera assuré par des institutions proposant des produits appropriés et bénéficiant de services publics efficaces.
48. À l'échéance du programme, les OP seront constituées en entités juridiques, dotées de capacités en matière de gestion d'entreprise, travaillant en association avec des entreprises agricoles et bénéficiant d'un accès aux financements. Le coût global des activités de renforcement des capacités requises pour ce faire sera maximal la première année du programme, puis baissera jusqu'à devenir quasi nul lors de la dernière année.
49. Les investissements seront financés par des prêts et dons consentis par l'intermédiaire d'institutions financières partenaires, qui évalueront la viabilité financière à l'aune de critères commerciaux.
50. Les entreprises bénéficiant d'un appui devraient devenir autonomes et être en mesure de mobiliser des capitaux et d'investir en fonction des perspectives offertes par les marchés.
51. Les services publics appuyés par le programme ASPIRE-AT devraient aussi évoluer vers l'autonomie. Une trajectoire de durabilité bien établie doit être démontrée avant l'approbation des investissements.

III. Gestion des risques

A. Risques et mesures d'atténuation

52. Dans l'ensemble, le programme ASPIRE-AT est considéré comme un programme à faible risque, bien que certains risques modérés aient été mis au jour dans le cadre intégré de gestion des risques au vu du contexte opérationnel et de l'expérience acquise au Cambodge. Les risques relatifs au contexte national sont dans l'ensemble faibles, hormis quelques incertitudes quant aux conséquences économiques mondiales du conflit en Ukraine et d'autres événements. La portée du programme soulève certains risques, qui sont atténués dans la conception du programme. Ces risques concernent la possibilité pour les petits exploitants d'occuper une position concurrentielle sur le marché, la conception d'instruments de financement destinés aux agriculteurs, aux OP et aux entreprises agricoles, et la possibilité que des investissements publics soient proposés sans garantie suffisante de viabilité et de durabilité. Le risque inhérent lié à la gestion financière dans le pays est élevé, mais il sera atténué au moyen de procédures et de capacités bien établies de gestion financière; le risque inhérent à la gestion financière du programme ASPIRE-AT est donc jugé modéré. Le risque en matière de passation de marchés est également jugé modéré.

Tableau 4

Synthèse des risques

<i>Aspect du risque</i>	<i>Niveau de risque inhérent</i>	<i>Évaluation du risque résiduel</i>
Contexte national	Faible	Faible
Stratégies et politiques sectorielles	Faible	Faible
Contexte environnemental et climatique	Modéré	Faible
Portée du programme	Modéré	Faible
Capacités institutionnelles d'exécution et viabilité	Modéré	Faible
Gestion financière	Modéré	Faible
Passation des marchés	Modéré	Modéré
Impact environnemental, social et climatique	Modéré	Faible
Parties prenantes	Modéré	Faible
Risque global	Modéré	Faible

B. Catégorie environnementale et sociale

53. Quant aux risques environnementaux et sociaux, il est proposé de classer le programme dans la catégorie de risque modéré. Un cadre de gestion environnementale, sociale et climatique a été formulé, accompagné d'un plan de gestion environnementale, sociale et climatique, d'un plan de gestion du patrimoine culturel, d'un plan pour les peuples autochtones et d'un plan de mise en œuvre du principe de consentement préalable, libre et éclairé. Le programme ne suppose aucun accaparement de terres et prévoit l'application d'une politique de déboisement nul.

C. Classement au regard des risques climatiques

54. Le risque climatique est **substantiel**. Une analyse approfondie des risques climatiques a été préparée. La liste de contrôle de l'examen critique incluse dans le cadre de gestion environnementale, sociale et climatique et les recommandations de l'analyse des risques climatiques guideront la mise en œuvre de mesures appropriées d'adaptation et d'atténuation dans le cadre du programme, ainsi que la conduite d'activités dans des zones présentant une vulnérabilité climatique.

D. Soutenabilité de la dette

55. Selon l'analyse conjointe de la soutenabilité de la dette réalisée en novembre 2021 par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, le risque de surendettement extérieur et global du Cambodge est faible. L'actuelle capacité

d'endettement du pays le place dans la catégorie « moyenne ». Dans le scénario de référence, la dette extérieure reste bien en deçà des seuils. En prévision d'un creusement du déficit budgétaire à moyen terme, la dette extérieure devrait s'accroître progressivement et passer de 36% du PIB en 2021 à 38,1% du PIB en 2028, avant de se stabiliser autour de 37% du PIB début 2030.

IV. Exécution

A. Cadre organisationnel

Gestion et coordination du programme

56. Le MAFP sera l'organisme d'exécution du programme et attribuera certaines responsabilités en matière de gestion de programme au secrétariat du programme ASPIRE, ce qui permettra de mettre à profit les capacités déjà en place, de garantir la continuité et de faciliter la mise en œuvre du plan d'action pour la préparation du programme. La Direction générale de l'agriculture du MAFP se chargera de la sous-composante 2.2.
57. La BADR et la Banque des PME tiendront le rôle d'organismes de mise en œuvre du programme, géreront les lignes de crédit et les financements accordés sous forme de dons de contrepartie, conduiront le processus de sélection et de vigilance pour les propositions d'investissement, financeront les investissements et rendront compte des résultats obtenus au programme. Les remboursements des prêts serviront à refinancer les programmes de crédit.

Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

58. **Gestion financière.** Le secrétariat du programme ASPIRE appliquera les procédures opérationnelles standard du Gouvernement et le manuel de gestion financière élaboré pour ce programme, qui sera sujet à révision si nécessaire. La BADR et la Banque des PME mettront en œuvre leurs propres systèmes de gestion financière et transmettront les rapports d'information financière au secrétariat du programme ASPIRE. Les Normes comptables internationales pour le secteur public seront appliquées pour la gestion financière et l'établissement des rapports du programme ASPIRE. Le retrait et l'utilisation des fonds du FIDA au profit du programme ASPIRE-AT se feront conformément au Manuel de gestion financière et de contrôle financier des projets du FIDA, ainsi qu'à l'accord de financement. Le MEF désignera un commissaire aux comptes pour la vérification annuelle des comptes, et les normes d'audit cambodgiennes, adaptées des Normes internationales d'audit, s'appliqueront.
59. La **passation des marchés** sera régie par les procédures opérationnelles standard du Gouvernement dans la mesure où elles sont conformes aux Directives du FIDA pour la passation des marchés relatifs aux projets. Le secrétariat du programme ASPIRE assumera la responsabilité directe de la passation des marchés relatifs au programme, sauf pour les activités financées par l'intermédiaire de la BADR et de la Banque des PME, dans le cadre desquelles cette responsabilité sera confiée aux bénéficiaires des prêts. Les méthodes de passation des marchés applicables et les exigences en matière d'examen préalable seront respectées. Les demandes d'examen préalable et de non-objection seront saisies dans le Système de suivi des avis de non-objection.
60. **Gouvernance et lutte contre la corruption.** Le personnel affecté au programme, les bénéficiaires et tous les soumissionnaires, fournisseurs, sous-traitants et consultants adjudicataires de marchés financés par le FIDA sont tenus de respecter les normes d'éthique et d'intégrité les plus rigoureuses. Le FIDA ne financera pas les dépenses afférentes à des biens, travaux ou services de consultants si le marché correspondant n'a pas été passé conformément aux Directives du FIDA pour la passation des marchés relatifs aux projets et à l'accord de financement.

Participation et retours d'information du groupe cible, et mécanisme de réponse aux doléances

61. Les processus de participation et de retour d'information du groupe cible seront axés sur les OP bénéficiant d'un appui ainsi que sur leurs membres.
62. Dans le cadre du programme, un processus accessible et transparent sera établi afin de permettre aux personnes subissant un préjudice du fait du programme de déposer une plainte, de signaler des faits illicites ou de demander réparation, conformément à la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations, à la Politique de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles du FIDA (2018), et aux Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique du FIDA (2021).
63. Dans le cadre du programme, des mécanismes de signalement confidentiels seront mis en place et leur promotion sera assurée par le biais de supports de communication et de plateformes, ainsi que dans le cadre des activités du programme.

B. Planification, suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication

64. Le système de suivi-évaluation du programme ASPIRE-AT reposera sur les éléments suivants: i) une enquête sur les effets directs, réalisée au niveau des ménages et fondée sur des mesures prises en début de programme, à mi-parcours et en fin de programme; ii) un système d'information de gestion (SIG), qui sera une version améliorée de l'actuel SIG établi pour le programme ASPIRE, lequel permet de consigner des informations sur la production et les ventes au niveau des exploitations.
65. Un **plan de communication** sera formulé pour le programme et mis en œuvre par le secrétariat du programme ASPIRE, en coordination avec des spécialistes de la communication du FIDA. Le partage des connaissances se fera essentiellement par voie numérique.

Innovations et reproduction à plus grande échelle

66. Le programme inclut entre autres les caractéristiques innovantes suivantes: i) le modèle de financement des investissements, qui combine des prêts et des dons décaissés par le biais des institutions financières partenaires; ii) les modules techniques qui seront mis au point et diffusés par l'intermédiaire des OP en vue d'appuyer l'investissement – il peut s'agir notamment de techniques d'agriculture intelligente face au climat, de la production de semences exemptes de maladies et de protocoles de production de variétés de qualité supérieure; iii) la trajectoire de durabilité prévue pour que les OP puissent s'affranchir de l'appui du programme. Toutes ces caractéristiques pourront être reproduites à plus grande échelle dès lors que leur efficacité est démontrée et décrite.

C. Plans d'exécution

Plans de préparation à l'exécution et de démarrage

67. Un plan d'action pour la préparation a été élaboré et est mis en œuvre par le secrétariat du programme ASPIRE pendant la période comprise entre juillet et décembre 2022, au moyen des ressources disponibles au titre du programme ASPIRE et avec l'appui technique du FIDA.
68. Un manuel d'exécution du programme, comprenant le cahier des charges des principaux prestataires de services, a été élaboré. Le Gouvernement sera encouragé à lancer en amont le processus de passation de marchés pour ces prestataires de services dans l'optique de garantir l'efficacité du programme. Les ressources de l'actuel programme ASPIRE peuvent être utilisées pour appuyer l'activité de préparation du programme ASPIRE-AT.

Supervision, examen à mi-parcours et plans d'achèvement

69. L'exécution du programme ASPIRE-AT sera supervisée conjointement par le Gouvernement, le FIDA et la BEI. Une mission de supervision et une mission d'appui à l'exécution seront organisées chaque année, tandis qu'un examen à mi-parcours est prévu pour début 2026.

V. Instruments et pouvoirs juridiques

70. Un accord de financement entre le Royaume du Cambodge et le FIDA est l'instrument juridique régissant l'octroi d'un financement proposé à l'emprunteur/au bénéficiaire. Une copie de l'accord de financement négocié sera mise à disposition avant la session.
71. Le Royaume du Cambodge est habilité, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
72. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA, et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VI. Recommandation

73. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver le financement proposé par la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera au Royaume du Cambodge un prêt à des conditions mixtes d'un montant de onze millions deux cent mille dollars des États-Unis (11 200 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera au Royaume du Cambodge un prêt à des conditions ordinaires d'un montant de quatorze millions de dollars des États-Unis (14 000 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera au Royaume du Cambodge un prêt à des conditions particulièrement concessionnelles d'un montant de vingt-deux millions sept cent mille dollars des États-Unis (22 700 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Alvaro Lario

Negotiated financing agreement

(Le document sera mis à disposition avant la session.)

Logical framework

Results Hierarchy	Indicators				Means of Verification			Assumptions
	Name	Baseline	Mid-Term	End Target	Source	Frequency	Responsibility	
Outreach	1 Persons receiving services promoted or supported by the project				Project MIS	Annual	PMU	100,000 smallholder hh in POs and 25,000 landless or land-poor hh benefitting from employment opportunities
	Total number of persons receiving services - Number of people	0	200000	500000				
	1.a Corresponding number of households reached				Project MIS	Annual	PMU	
	Households - Households	0	50000	125000				
	Corresponding number of households reached				Project MIS	Annual	PMU	
	Landless or land-poor – Households - Number	0	10000	25000				
1.b Estimated corresponding total number of households members				Project MIS	Annual	PMU		
Household members - Number of people	0	200000	500000					
Project Goal Rural poverty and vulnerability has decreased and climate resilience of Cambodian rural households has increased through inclusive and environmentally sustainable growth in the agriculture sector.	Declining rural poverty rate				National poverty statistic (%)	Annual	National Institute of Statistics	Increased volume and / or value added will result in increased incomes for smallholders and employment opportunities for the rural poor, therefore contributing to reduced national poverty headcount based on inclusive growth.
	Poverty headcount - Percentage (%)	17	15	10				
	Agriculture value added growth of 3% per annum (ADP Policy Indicator 1)				National Accounts	Annual	National Institute of Statistics	
Average growth of value added in agriculture sector - Percentage (%)	4	3	3					
Development Objective Inclusive and sustainable agriculture sector growth based on exports and domestic markets has increased incomes of rural producers and workers.	# of rural households with household income increased by at least 20%				Outcome survey	BL, MT, EL	Service provider	There are market opportunities to increase volumes and / or capture more value-added in pro-poor value chains.
	Total number of household members - Number	0	27000	225000				
	IE.2.1 Individuals demonstrating an improvement in empowerment				Outcome Survey		Service Provider	
	Total persons - Number of people	0	10000	25000				

Outcome Stakeholders Feedback	SF.2.2 Households reporting they can influence decision-making of local authorities and project-supported service providers			Outcome survey	BL, MT, EL	Service provider	Responsive and accountable governance of ACs.
	Household members - Number of people	0	100000				
	SF.2.1 Households satisfied with project-supported services			Outcome survey	BL, MT, EL	Service provider	
	Household members - Number of people	0	126000				
	Households (number) - Households	0	28000	70000			
Outcome Outcome 1 Smallholders' and PO's Investments in productive assets have increased their productivity and competitiveness in domestic and exports-based value chains.	# beneficiary households with labour productivity increasing in line with ADP target (8% p.a.)			Outcome survey	BL, MT, EL	Service provider	50% of supported households able to achieve this increase.
	Total number of household members - Number	0	80000				
	2.2.5 Rural producers' organizations reporting an increase in sales			MIS	Annual	PMU	
	Number of Rural POs - Organizations	0	180	450			
Output 1.1.1 Financial support provided to PO with bankable investment	Number of rural producers benefiting from loan-financed investments by AC / PO			MIS	Annual	PMU	POs willing to accept risks of investing if suitable assistance
	Rural producers benefiting - Number	0	20000				
Output 1.1.2 Financial support provided to smallholders with bankable investment proposals in productive and resilient assets	1.1.3 Rural producers accessing production inputs and/or technological packages			MIS	Annual	PMU	Farmers willing to accept risks of investing if suitable assistance and finance is provided
	Total rural producers - Number of people	0	1200				
Output 1.2 Enabling market infrastructure for Producer Organisations	# members of PO/AC with access to physical infrastructure assets provided by the project.			MIS	Annual	PMU	
	Total PO/AC members - Number	0	16000				
Outcome 2. PO's partnerships with agribusinesses have been enhanced and their market access improved	2.2.2 Supported rural enterprises reporting an increase in profit			MIS	Annual	PMU	Investments create equivalent of about 10,000 full-time jobs, with most roles being part time / seasonal.
	Number of enterprises - Enterprises	0	4				
	2.2.1 Persons with new jobs/employment opportunities			Outcome survey	BL, MT, EL	Service provider	
	Total number of persons with new jobs/employment	0	10000				

	opportunities - Number of people							
	Policy 3 Existing/new laws, regulations, policies or strategies proposed to policy makers for approval, ratification or amendment				Outcome survey	BL, MT, EL	Service provider	
	Number - Number	0	1	3				
Output 2.1.1. Private investments for agricultural market and trade development promoted and facilitated	2.1.1 Rural enterprises accessing business development services				MIS	Annual	PMU	Collaboration with existing institutions to identify participating businesses and deliver complementary support (e.g. Khmer Enterprise, EuroCham).
	Rural enterprises - Enterprises	0	6	15				
Output 2.1.2 Digital and financial technology service providers supported to develop and / or scale up use of digital applications.	Number of smallholder farmers using digital applications promoted by the project				MIS	Annual	PMU	Digital applications available for roll-out / scale up.
	Number of smallholder farmers - Number	0	4000	10000				
Output Output 2.1.3 Financial support provided for agribusinesses to invest in increased processing capacity	# rural enterprises accessing financial services				MIS	Annual	PMU	Retail financial institutions able to access existing credit guarantee schemes (Co-financing Guarantee Scheme of SME Bank and Women Entrepreneurs Guarantee Scheme.
	Enterprises - Number	0	6	15				
Output 2.2.1 Strategic infrastructure for agriculture trade facilitation established (Post Harvest Reference Centres, Quarantine Inspection Offices, Plant Health Reference Laboratories etc.)	Number of facilities completed and operational with sustainable management and financing plans.				MIS	Annual	PMU	Sustainable business model for facilities identified
	Facilities - Number	0	3	7				
Output Output 2.2.2 Review of policy and regulatory framework supported to strengthen competitiveness	Policy 1 Policy-relevant knowledge products completed				MIS	Annual	PMU	Govt willing to engage on policy dialogue -this will likely not happen in fact.
	Number - Knowledge Products	0	1	3				
Outcome 3. Smallholders have been organised and coordinated in Agriculture Cooperatives and other Producer Organisations, and have been enabled	2.2.4 Supported rural producers' organizations providing new or improved services to their members				MIS	Annual	PMU	Consolidation and formalisation of POs leads to improved services
	Number of POs - Organizations	0	214	535				Farmers understand the

to produce in response to market requirements for type, volume and quality standards.	2.2.3 Rural producers' organizations engaged in formal partnerships/agreements or contracts with public or private entities			MIS	Annual	PMU	potential benefits of forming ACs / POs Enterprises willing to enter partnerships with ACs and UACs
	Number of POs - Organizations	0	150				
	3.2.2 Households reporting adoption of environmentally sustainable and climate-resilient technologies and practices			Outcome survey	BL, MT, EL	Service provider	Resilient and sustainable production technologies can be market-competitive
	Total number of household members - Number of people	0	20000				
Output 3.1 Producer organisations / Agriculture Cooperatives (AC) established and strengthened	2.1.3 Rural producers' organizations supported			MIS	Annual	PMU	POs will consist of 200 existing ACs with 40,000 members and 300 ACs or other type of registered PO with 60,000 members formed by aggregating Business Clusters supported by ASPIRE / AIMS.. About 1,000 BCs (of existing 4,400) will be aggregated, yielding about 40,000 members, with an additional 20,000 members recruited to the new structures. It is assumed that all these existing or successfully created entities will achieve graduation status by the end of the project. 35 higher-level Unions of Agriculture Cooperatives (existing or newly created) will be supported, their members are counted amongst the members of the POs.
	Rural POs supported - Organizations	0	214				
	2.1.4 Supported rural producers that are members of a rural producers' organization			MIS	Annual	PMU	
	Total number of persons - Number of people	0	40000				
Output 3.2.1 Centres of excellence and Lead Farmers established and supported for development and dissemination of improved agricultural, post-harvest and processing technologies	1.1.4 Persons trained in production practices and/or technologies			MIS	Annual	PMU	Suitable sites and sustainable business models for Centres of Excellence identified.
	Total persons trained in crop - Number of people	0	8000				

Integrated programme risk matrix

Country Context	Moderate	Low
Political Commitment	Low	Low
Risk: Change in GoKC commitment to agriculture development, for example if there is a change of government following the election due in mid-2023. However, based on understanding of the Cambodian political situation, the likelihood of major change of policy towards agriculture is assessed as low.	Low	Low
Mitigations: The project is strongly aligned with the agriculture sector policy of GoKC, which is expected to remain stable.		
Governance	Moderate	Low
Risk: Private agribusiness unwilling to invest because of governance concerns, for example hidden transaction costs associated with agriculture processing and exporting.	Moderate	Low
Mitigations: The project design assumes a willingness to invest consistent with past experience / observations. Through policy engagement, IFAD will continue to support GoKC to improve ease of doing business in the agriculture sector.		
Macroeconomic	Moderate	Moderate
Risk: International economic recession reduces market opportunities. There is a risk that current economic trends lead to a reduction in demand for the export commodities targeted by the project, impacting on the viability of investments financed by the project.	Moderate	Moderate
Mitigations: (1) project will target domestic as well as export markets, with domestic demand for e.g. safe vegetables, backyard chicken less likely to be affected, and (2) feasibility study of individual investments will take into account market conditions at the time. Project will maintain flexibility so that production / marketing channels can be reoriented in case that trade conditions with specific partners deteriorate.		
Risk: Impact of international events on prices worsens Cambodia's terms of trade. Cambodia imports all its fuel and fertiliser and most capital equipment, so increases in costs of these items are likely to harm Cambodia's competitiveness. Conversely, increased food prices could favour Cambodia as a food exporting country, but this is difficult to predict.	Moderate	Moderate
Mitigations: (1) monitor the situation and adjust strategy if it seems likely that some value chains become uncompetitive overall; and (2) assess viability of investments based on best available price information. The project inherently spreads risk by supporting a range of domestic and export value chains with different characteristics.		
Risk: Agriculture sector, particularly export markets, severely impacted by macroeconomic instability, perhaps due to external events	Moderate	Moderate
Mitigations: Project will balance focus on export and domestic value chains, with domestic VC less vulnerable		
Fragility and Security	Low	Low
Risk: Insecurity (for example, political conflict, criminal activity) posing a risk to project implementation. Despite its history as a fragile state, Cambodia has maintained good internal security over a long period (25 years) and so this category of risk is assessed as low.	Low	Low
Mitigations: IFAD team will monitor the situation closely and take necessary actions on time.		
Sector Strategies and Policies	Moderate	Low
Policy alignment	Low	Low

Risk: Change in government policy e.g. on agriculture trade, ACs etc.	Low	Low
Mitigations: Project aligned with current policy, and no major changes expected.		
Policy Development and Implementation	Moderate	Low
Risk: Risk: Key policies (trade, ACs, etc) not effectively implemented.	Moderate	Low
Mitigations: Project interventions are diverse and not over-dependent on a single aspect of policy.		
Environment and Climate Context	Moderate	Low
Project vulnerability to environmental conditions	Moderate	Low
Risk: Project directly finances or creates incentives that encourage or facilitate unsustainable environmental practices (e.g. inappropriate chemical use; encroachment on protected natural environment areas).	Moderate	Low
Mitigations: Social, Environmental and Climate risk assessments applied to investments and appropriate criteria applied.		
Project vulnerability to climate change impacts	Moderate	Low
Risk: Prolonged droughts, intense flooding and changes in seasonality due to climate change will likely affect production of key crops rendering them non-viable or uncompetitive.	Moderate	Low
Mitigations: Assessment of climate risks per value chain and promotion of climate-smart varieties and production techniques.		
Project Scope	Substantial	Moderate
Project Relevance	Moderate	Low
Risk: Design assumptions on direction or pace of transition to market economy are flawed Cambodia's transition to a market economy, including in the rural sectors, has been rapid in recent years. There is a low risk that severe exogenous shocks (related to world economic developments) could slow the transition, though likely not reverse it.	Low	Low
Mitigations: Design assumptions are closely aligned with evidence and lessons learned from previous projects. Stakeholders including producers, POs and agri-businesses as well as agriculture focused development agencies have been extensively consulted on the project design and there is strong consensus around the key design assumptions in this regard. However, IFAD and GoKC will continue to monitor the situation.		
Risk: Insufficient scope exists for smallholder farmers in IFAD target group to compete in the market and earn adequate returns to land and labour. The transition to market agriculture is likely to favour larger producers in some sectors. The project design assumes that in key pro-poor value chains smallholder-based production can continue to be competitive and can provide returns that are attractive compared to non-farm occupations.	Moderate	Low
Mitigations: Project will prioritise pro-poor value chains where smallholders already produce successfully, particularly those where success has been demonstrated in previous projects. A set of criteria for targeting value chains is included in design and further studies will be conducted to validate the initial selection of value chains.		
Technical Soundness	Substantial	Moderate
Risk: Financing instruments (mixture of loans and grants) are not attractive for partner financial institutions (PFIs) to deliver. Market-based lending including in the agriculture sector is almost entirely based on land as collateral, with analysis of business plans and cash-flows by financing institutions being a secondary consideration. The project seeks to increase access to finance by developing, in partnership with banks and PFIs, financial products that do not depend on land as collateral.	Moderate	Low

<p>Mitigations: Financing instruments based on existing models, address key constraints including PFI risk, and have been discussed with potential PFIs. In particular ARDB has engaged in detailed discussions on the design of the blended grant and loan instruments in Component 1, and the planned combination of loans and credit guarantees in Component 2 has been discussed with SME Bank and CCGC.</p>		
<p>Risk: Financing instruments (mixture of loans and grants) are not attractive for agri-businesses, POs and farmers to invest. The project design assumes that farmers, POs and agribusinesses will be willing to borrow to invest at interest rates close to those available on the commercial market, supported by a grant element (Component 1) or credit guarantees (Component 2). Essentially, the assumption is that the key barrier, overcome by the financing instrument designs, is the need for land as collateral</p>	Moderate	Low
<p>Mitigations: A range of financing instruments have been trialed by previous projects, GoKC's policy banks and private FIs. There is considerable evidence of farmer willingness to invest when credit is available on suitable terms (cost of credit under the project will be considerably below that offered for small loans by MFIs). There is scope to adjust the design and management of the financing instruments to increase the match to borrower needs. There is a remaining risk that the attractiveness of ASPIRE-AT finance could be reduced if other donor projects make finance available for the same market segments on more generous terms (e.g. FAO GCF project proposing zero-interest rate loans. IFAD will continue to discuss with GoKC and other stakeholders to mitigate this risk</p>		
<p>Risk: Financing instruments (mixture of loans and grants) are not attractive for agri-businesses, POs and farmers to invest. The project design assumes that farmers, POs and agribusinesses will be willing to borrow to invest at interest rates close to those available on the commercial market, supported by a grant element (Component 1) or credit guarantees (Component 2). Essentially, the assumption is that the key barrier, overcome by the financing instrument designs, is the need for land as collateral.</p>	Moderate	Moderate
<p>Mitigations: A range of financing instruments have been trialed by previous projects, GoKC's policy banks and private FIs. There is considerable evidence of farmer willingness to invest when credit is available on suitable terms (cost of credit under the project will be considerably below that offered for small loans by MFIs). There is scope to adjust the design and management of the financing instruments to increase the match to borrower needs. There is a remaining risk that the attractiveness of ASPIRE-AT finance could be reduced if other donor projects make finance available for the same market segments on more generous terms (e.g. FAO GCF project proposing zero-interest rate loans. IFAD will continue to discuss with GoKC and other stakeholders to mitigate this risk.</p>		
<p>Risk: Weak business planning capacity of POs and farmers leads to failed investments. Most existing POs at present have low business planning and investment analysis capacity, and farmers have limited financial literacy. Therefore, it is likely that a proportion of investments proposed for ASPIRE-AT financing will be financially non-viable or non-sustainable.</p>	High	Moderate
<p>Mitigations: The project will work with a service provider to assist preparation of business plans and conduct feasibility studies of investments. A clear set of criteria for approval of investments will be developed and ARDB will be responsible for screening against these criteria. This function of ARDB is congruent with (though somewhat expands) normal checks and due diligence conducted by ARDB, which has an incentive to avoid high risk investments.</p>		
<p>Risk: Public sector investments financed by the project not sustainable because of lack of institutional plans and / or operating budgets. A range of public sector infrastructure investments have been proposed for project financing. All these investments will require operation.</p>	High	Moderate
<p>Mitigations: Design establishes criteria for approval of investments. All major public sector investments will be subject to detailed feasibility study and preparation of an institutional plan.</p>		
<p>Institutional Capacity for Implementation and Sustainability</p>	Moderate	Moderate
<p>Implementation Arrangements</p>	Moderate	Moderate
<p>Risk: Insufficient project management capacity to successfully deliver project, given significant complexity and relatively "lean" resources allocated to project management at the request of GoKC.</p>	Moderate	Moderate
<p>Mitigations:</p>		

Project management responsibilities assigned to experienced ASPIRE Secretariat with demonstrated capacity. IFAD will continue to monitor the situation and work with GoKC to develop solutions if implementation arrangements appear insufficient.		
Risk: Partner Financial Institutions do not have capacity to process financing applications at the required volume (this has been an issue with previous projects including AIMS).	Moderate	Moderate
Mitigations: Project will work with a skilled service provider to prepare financing applications and feasibility studies, reducing the workload on the PFI.		
Monitoring and Evaluation Arrangements	Moderate	Low
Risk: Insufficient capacity to collect sufficient / reliable data on project outcomes and impacts.	Moderate	Low
Mitigations: Data collection based on established MIS used in ASPIRE and will collect data through the ACs.		
Project Financial Management	Moderate	Low
Project Organization and Staffing	Moderate	Low
Risk: ASPIRE contracted staff and Adviser might not be retained for ASPIRE AT due to the project transition. ARDB and SME Bank staff are new to IFAD project	Moderate	Low
Mitigations: ASPIRE AT and start early with retroactive financing option. Even recruitment of new staff required, the project already has good procedures and experience to recruit new staff for project. Training on anti-corruption policy to ARDB and SME Bank staff shall be required.		
Project Budgeting	Moderate	Low
Risk: PMU already has experience and good knowledge on preparation of AWPB, the budget process also need to be prepared by the bank for line credits.	Moderate	Low
Mitigations: Bank staff shall be trained on preparation of AWPB, budget and cash forecast.		
Project Funds Flow/Disbursement Arrangements	Moderate	Low
Risk: ASPIRE already have experience with IFAD disbursement mechanism (Withdrawal Application, IFR, ICP) and familiar with use of DA and project accounts. However fund flow to project accounts of ARDB and SME Banks is new to ASPIRE.	Moderate	Low
Mitigations: Fund flow to project accounts of ARDB and SME Banks need to be specified in the Sub-Agreement to ensure the smooth flow of fund for Credit lines. IFR based disbursement is fully adapted with ASPIRE AT.		
Project Internal Controls	Moderate	Low
Risk: Current internal control and internal audit arrangement for ASPIRE are deemed to be low risk. Project mostly complied with financial manual and SOP. Line credits activities will be control by the bank internal control procedures.	Moderate	Low
Mitigations: Ensure bank internal control is aligned with IFAD financial control requirement		
Project Accounting and Financial Reporting	Moderate	Low
Risk: Financial Manual and SOP shall be imposed for ASPIRE AT. Lesson learnt from current ASPIRE can improve further in next phase. Successful real-time accounting software has been developed and enhanced in few year that shall be used for ASPIRE AT	Moderate	Low

Mitigations: Customization of Accounting software to adapt with next phase is recommended. IFR shall be fully adapted with ASPIRE AT.		
Project External Audit	Moderate	Low
Risk: Financial Statement shall still be audited by private auditing firm under the appointment of MEF. Line credit will be implemented independently by ARDB and SME bank and shall be included in project audit.	Moderate	Low
Mitigations: Project accounts at ARDB and SME Bank will be audited to ensure the completeness of financial reporting and control, conditions of the audit will be included in the Agreement between ASPIRE AT and ARDB/SME Banks.		
Project Procurement	Moderate	Moderate
Legal and Regulatory Framework	Moderate	Moderate
Risk: There is no integrated system to monitor procurement values and records at the General Department of Public Procurement (PEFA 2021). The Law on Public Procurement provides the adoption of e-procurement at an appropriate time. Presently, no government agency uses e-procurement.	Moderate	Moderate
Mitigations: Using NOTUS and ICP Contract Monitoring Tool for monitoring project procurement activities; Upload information on procurement plans, contract awards and resolution of procurement complaints on IAs/project websites.		
Accountability and Transparency	Moderate	Moderate
Risk: The Corruption Perceptions Index (CPI) for 2021 remains below 30 (score at 23/100, ranked 157th out of 180 countries).	Moderate	Moderate
Mitigations: Conduct prior and ex-post reviews to strengthen enforcement of the debarment system.		
Capability in Public Procurement	Moderate	Moderate
Risk: Limited capacity and experience to conduct procurement activities at sub-national levels. Regular examinations for awarding professional procurement certifications are not yet established.	Moderate	Moderate
Mitigations: Retain competent ASPIRE-I procurement staff and specialists; Provide training and periodic coaching to project and sub-national project staff. Carry out coaching, on-the-job trainings and refresher trainings on procurement (IFAD project procurement guidelines and manual, ICP, NOTUS, and Standard Operating Procedures on Procurement for All Externally Financed Projects/Programs in Cambodia).		
Public Procurement Processes	Moderate	Low
Risk: Procurement processes (planning, bidding, contract award and contract implementation) are often delayed.	Moderate	Low
Mitigations: Launch recruitment processes of staff and key service providers, timed so that key staff and key service providers will be contracted in time after the project effectiveness date. Carry out coaching, on-the-job trainings and refresher trainings on procurement (IFAD project procurement guidelines and manual, ICP, NOTUS, and Standard Operating Procedures on Procurement for All Externally Financed Projects/Programs in Cambodia). The Secretariat monitor and update regularly implementation progress of the procurement plan with both planned and actual data.		
Environment, Social and Climate Impact	Moderate	Low
Biodiversity Conservation	Low	Low
Risk: While project primarily supports existing agricultural areas, already under production status and managed by members of formal and/or informal producers' organizations, it is possible that the project could create incentives to expand production into areas that are not under production and / or may be protected and / or of biodiversity importance.	Low	Low

<p>Mitigations: The project targeting strategy will systematically exclude interventions and activities involving habitats that are legally protected, officially proposed for protection, or recognized as protected by traditional local communities and/or authoritative sources (e.g. wetlands, National Park, Nature Conservancy, Indigenous Community Conserved Area, ICCA, etc.)</p>		
<p>Resource Efficiency and Pollution Prevention</p>	Moderate	Low
<p>Risk: The project is likely to involve inputs of fertilizers and other modifying agents, however the related risks are expected to be minor and dispersed. The project is likely to involve or lead to procurement, supply and/or result in the use of pesticides on crops, livestock, aquaculture or forestry.</p>	Moderate	Low
<p>Mitigations: The project will involve inputs suppliers and producers' organizations to promote safe and efficient use of fertilizers and modifying agents. Good Agricultural Practices (GAP) will be promoted for vegetable production in particular. The project will not directly procure pesticides, but the producers are likely to purchase and use pesticides such as fungicides in vegetable production. However, the impacts are expected to be minor, and the project will engage with agrochemical suppliers and producers' organizations to promote safe use of pesticides and encourage producers in following GAP guidelines.</p>		
<p>Cultural Heritage</p>	Moderate	Low
<p>Risk: The project could possibly be located in areas that are considered to have archaeological (prehistoric), paleontological, historical, cultural, artistic, and religious values or contains features considered as critical cultural heritage.</p>	Moderate	Low
<p>Mitigations: Do not approve projects to located in or around sacred forests and community groves and archaeological sites.</p>		
<p>Indigenous People</p>	Moderate	Low
<p>Risk: Depending on the selected target provinces, the project could be sited in areas where indigenous peoples are present (including the project area of influence). This implies the risk that project activities could negatively impact on interests, livelihoods or culture of indigenous peoples. However, as the project supports activities by smallholder farmers and their producer organisations (rather than large-scale infrastructure investments, for example) this risk is considered to be only medium and reduced to low by appropriate mitigation measures.</p>	Moderate	Low
<p>Mitigations: Where project is targeting the area where the indigenous people are present, stakeholders' consultations and FPIC process will be adopted at an early stage of project interventions. The project will not affect indigenous peoples' rights, lands, natural resources, territories, livelihoods, knowledge, social fabric, traditions, governance systems, and culture or heritage (tangible and intangible) either directly or indirectly.</p>		
<p>Labour and Working Conditions</p>	Moderate	Low
<p>Risk: Through its interventions under component 2, the project will support the emergence of entrepreneurs in the agro processing industry sector. This may include operations where producers and other agricultural workers are typically exposed to significant occupational and safety risks, such as shelling cashew nuts, or peeling mangoes.</p>	Moderate	Low
<p>Mitigations: These potential risks will be further screened during the detailed design. In any case, the project will ensure that the private partners involved in the project implementation will comply with national labor laws and international commitments in terms of workers' safety, gender inequalities, discriminations, forced labor, working children, and other indecent working conditions.</p>		
<p>Community Health and Safety</p>	Moderate	Low
<p>Risk: Projects could have minimal impact traffic accidents through the rehabilitation of the farm road. Project could have significant impact on the spread of COVID 19 in the community through the coordination meeting at the community level. The community can exposure to hazardous materials, or respiratory effects from air emissions if the agricultural inputs are not used properly.</p>	Moderate	Low
<p>Mitigations:</p>		

Road safety will be included in the construction package. Project will promote implementation of GAP and sustainable soil fertility management.		
Physical and Economic Resettlement	Low	Low
Risk: No activity from the project involves with physical and economic resettlement.	Low	Low
Mitigations: n/a		
Greenhouse Gas Emissions	Low	Low
Risk: The project is not expected to have a significant impact on greenhouse gas emissions.	Low	Low
Mitigations: n/a		
Vulnerability of target populations and ecosystems to climate variability and hazards	Moderate	Low
Risk: the expected hazards in the project intervention area are assessed as “High” for river flood, coastal flood, urban flood, cyclone, extreme heat and wildfires. Water scarcity (agricultural droughts and/or dry spells) is assessed as Low.	Moderate	Low
Mitigations: Selection of investments under Component 1 will be informed by a climate risk and vulnerability analysis, integration of adaptation measures into their design specifications and promotion of climate resilient practices and technologies.		
Stakeholders	Moderate	Low
Stakeholder Engagement/Coordination	Moderate	Low
Risk: Insufficient consultation / engagement with stakeholders on key project interventions.	Moderate	Low
Mitigations: Stakeholder engagement based on ACs, with governance benchmarks including consultation and engagement to be achieved as criteria for investments.		
Stakeholder Grievances	Moderate	Low
Risk: No effective channel established for investigation and redress of stakeholder grievances.	Moderate	Low
Mitigations: Multi-level grievance redress mechanism to be established and information made available to project affected persons through multiple channels (online, information leaflets, meetings).		